

**La CCI Nice Côte d'Azur célèbre les lauréats 2022-2023 du label « Qualité Tourisme »**

Initié en juin 2005, « Qualité Tourisme » est le seul label d'état attribué aux professionnels du tourisme pour la qualité de leur accueil et de leurs prestations. Il implique la mise en œuvre de démarches qualité exigeantes orientées vers la satisfaction des touristes. Obtenu pour une durée de 5 ans, le professionnel doit remporter au moins 85 % de taux de conformité des critères du référentiel, validé par un cabinet externe et indépendant.

La CCI Nice Côte d'Azur détecte, sensibilise et accompagne les professionnels azuréens dans leurs démarches volontaire de progrès à travers la Marque Qualité Tourisme et mettra à l'honneur les 19 lauréats dans les catégories restaurant de plage, hôtel-restaurant, et lieu de visite. Cette cérémonie est l'occasion pour la CCI Nice Côte d'Azur et le Crédit Agricole de réaffirmer leur partenariat sur la filière tourisme.

**Jeudi 4 avril 2024 à 17H30**

**Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur  
20 boulevard Carabacel à Nice**



**Déroulé :**

17h30 : Accueil des invités

17h40 : Discours d'ouverture et présentation des 19 lauréats avec respectivement 10 plages, 3 restaurants, 5 hôtels-restaurant et 1 visite d'entreprise

18h00 : Remise des plaques Qualité Tourisme

Inscription gratuite mais obligatoire : <https://www.cote-azur.cci.fr/evenement/ceremonie-de-remise-de-la-marque-qualite-tourisme/>

**Contact presse :**

Catherine Jacques, T. 04 93 13 73 96, [catherine.jacques@cote-azur.cci.fr](mailto:catherine.jacques@cote-azur.cci.fr)

Magali Angeli, T. 04 93 13 74 06, [magali.angeli@cote-azur.cci.fr](mailto:magali.angeli@cote-azur.cci.fr)